

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le mercredi 12 octobre 2022 à 18 h 45.

Est présente : Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Sont présents par visioconférence : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, commissaire et vice-président; et Donna Anber, Vincent Cammisano et Olivia Landry, commissaires;

Également présents : Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absents : James Di Sano, commissaire; Adam Gordon, commissaire-parent; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

0.0 Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications constate le quorum et confirme que toutes les obligations légales pour la tenue de la présente séance ont été respectées.

HEURE : 18 h 45

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

EC-221012-CA-0014

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenu au document n° EC-SWLSB-2022/10/12-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Demande de transport – véhicule supplémentaire

La directrice des Services pédagogiques informe le comité exécutif qu'un véhicule supplémentaire est nécessaire pour assurer le transport d'un élève du primaire et qu'on s'attend à ce que l'élève puisse retourner à son école à l'année scolaire 2023-2024.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport ajoute que ce véhicule supplémentaire aidera aussi à réduire le temps de déplacement de certains autres élèves qui résident dans la même région.

Demande de transport

Véhicule supplémentaire

EC-221012-MR-0015

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a approuvé le renouvellement des contrats de cinq (5) ans avec divers transporteurs, dont l'entreprise Groupe Renaud, conformément à la résolution n° CC-170628-TS-0129;

ATTENDU QUE les contrats de cinq (5) ans avec les entreprises de transport scolaire liées par contrat avec la CSSWL, y compris celles offrant le transport par berline, ont tous pris fin le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE le comité exécutif de la CSSWL a adopté la résolution n° EC-220829-MR-0007, permettant la prolongation des contrats en vigueur avec diverses entreprises de transport par berline, et ce, pour une période maximale de trois (3) mois se terminant le 30 novembre 2022;

ATTENDU QUE la CSSWL a l'obligation de maintenir des services de transport adéquat;

ATTENDU QU'un (1) véhicule supplémentaire est nécessaire pour assurer le transport d'un nouvel élève ayant besoin d'un véhicule adapté pour se rendre et revenir de l'école Centre Mackay;

ATTENDU QUE la prochaine séance du comité exécutif de la CSSWL est prévue le 26 octobre 2022;

ATTENDU QUE la CSSWL n'aurait pu prévoir ce besoin additionnel, l'intervention rapide du comité exécutif est donc nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation de la directrice des Services pédagogiques et du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout du véhicule suivant au contrat conclu avec l'entreprise Groupe Renaud :

N° de véhicule	Capacité (passagers)	Coût 2022-2023
900	5	44 026,92 \$

QUE la résolution n° CC-170628-TS-0129 et le contrat avec l'entreprise Groupe Renaud soient modifiés pour inclure ce nouveau véhicule;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document relatif à l'ajout de ce véhicule.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 18 h 51

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 26 octobre 2022

Anna Sollazzo, secrétaire générale

Paolo Galati, président